

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 27 août 2018 à 19h00, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Jean-Philippe Bibeau, conseiller
Nicolas Labbé, conseiller
Dominique Poulin, conseiller
Alexandre Bergeron, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 00.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 ;
3. Adoption des comptes pour la période du 9 juillet au 27 août 2018 et du journal des salaires 2018 du mois de juillet ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Dossier Kenny Kwan -dérogation ;
6. Demande d'autorisation CPTAQ agrandissement de terrain ;
7. Demande de chenil 2647, Route 122 – François Gosselin Girouard ;
8. Résolution signature Caisse Desjardins des Bois-Francis ;
9. Résolution entente pour virée de chemin ;
10. Dépôt des états financiers 2017 ;
11. Nomination d'un répondant en matière d'accommodement religieux ;
12. Facture Partenaires 12-18 ;

13. Lecture de la correspondance ;
14. Comités et Varia ;
15. Période de questions de l'assistance ;
16. Levée de la séance ordinaire du 27 août 2018.

Comités :

Administration / Gestion financière et administrative :

Alain St-Pierre, D.G. et Dominique Poulin

Ressources humaines / Plainte et gestion du personnel et/ou dossier employé :

Alain St-Pierre, Dominique Poulin et Mélanie Vogt
(au besoin)

Sécurité Publique : Bureau municipal et Alain St-Pierre

Service incendie : Bureau municipal, Alain St-Pierre et Dominique Poulin (au besoin)

Sécurité civile : Alain St-Pierre et Jean-Philippe Bibeau

Protection du voisinage / Bon Voisin Bon Oeil :
Alain St-Pierre et Jean-Philippe Bibeau

Analyse d'eau

Bureau municipal et Jean-Philippe Bibeau

Développement économique / Formation d'un comité OSBL :

Alain St-Pierre et Alexandre Bergeron

État des routes : Diane Kirouac

Trottoirs : Alexandre Bergeron

Aménagement extérieur : Nicolas Labbé et l'inspecteur municipal

Comité Consultatif d'Urbanisme :

Alain St-Pierre, Michel Ducharme et Simon Fleury

Loisirs et infrastructures sportives : Dominique Poulin et citoyens

Culture : Dominique Poulin et citoyens

M.A.D.A : Simon Fleury, Mélanie Vogt

M.A.E : Nicolas Labbé

Matières Résiduelles et Installations septiques :

Bureau municipal, Jean-Philippe Bibeau et Diane Kirouac

Journée Normand Maurice : Mélanie Vogt et Diane Kirouac

Jour du souvenir : Diane Kirouac

Fêtes municipales : Alain St-Pierre, Mélanie Vogt, Dominique Poulin

Festival Country-Rétro : Dominique Poulin et Alexandre Bergeron

Cinéma plein air : Bureau municipal et Jean Philippe Bibeau

Facebook : Bureau municipal et Jean Philippe Bibeau

Site Web : Bureau municipal

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il remercie les élus et la belle équipe de bénévoles pour leur collaboration pour la journée « St-Albert en fête ». Il profite de ce mot du maire pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous les étudiants. Une minute de recueillement est fait en hommage à un ancien conseiller M. Ludovic Babineau qui a donné quelques années de sa vie aux Albertois et Albertaises.

2018-129

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller

Que l'ordre du jour du 27 août soit adopté.

Que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-130

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que le procès-verbal du 9 juillet 2018 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-131

Approbation des comptes du 9 juillet au 27 août 2018 ainsi que des salaires du mois de juillet 2018

Attendu que le journal des salaires du mois de juillet a été présenté et qu'une copie a été remise à chacun des conseillers présents ;

Proposé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer, tel que présenté au journal des déboursés. Une copie de chaque registre a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la Directrice-générale et secrétaire-trésorière à payer les dit comptes à payer :

Registre des chèques # 3510 à # 3585 au montant de \$243 088.58\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 27 août 2018.

Suzanne Crête
Directrice-générale/Secrétaire-Trésorière

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-132

Dossier Kenny Kwan – dérogation lot 5 180 180

Attendu qu'une demande de dérogation a été présentée par Monsieur Kenny Kwan concernant l'immeuble situé sur le lot 5 180 180 du cadastre du Québec;

Attendu que la demande a pour objet, si elle était acceptée, d'autoriser qu'un projet d'engraissement porcin puisse s'implanter à une distance de 191 mètres et de 209 mètres de maisons d'habitation, comparativement à la distance minimale de 270 mètres prescrite par l'article 14.13 du chapitre 14 du règlement de zonage 2007-08 en vigueur;

Attendu que la demande de dérogation ne porte pas sur des dispositions relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;

Attendu que cette dérogation aurait un impact pour tout nouveau propriétaires des immeubles voisins advenant un changement de propriété;

Attendu que l'application du règlement de zonage ne cause pas un préjudice sérieux au demandeur compte tenu de la possibilité pour ce dernier de réaliser le projet tout en respectant les distances séparatrices prescrites par le règlement de zonage en érigeant par exemple une toiture rigide permanente sur le lieu d'entreposage;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller et résolu que cette demande de dérogation soit refusée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-133

Demande d'autorisation CPTAQ – 5 181 249

Attendu que M. Kevin Ducharme possède un immeuble d'une superficie de 3000 mètres carrés sur le lot 5 181 091 du cadastre du Québec ;

Attendu que M. Ducharme demande l'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour agrandir son terrain de 2000 mètres carrés à Ferme Daisy Inc. afin de rendre son terrain à 5000 mètres carrés.

Attendu que Monsieur Ducharme projette la construction d'un garage pour faire l'entretien de sa machinerie agricole et aurait besoin de plus d'espace pour manœuvrer celle-ci;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation en vigueur de la municipalité de Saint-Albert;

Par conséquent il est proposé par Monsieur Dominique Poulin d'appuyer la demande de M. Ducharme à la C.P.T.A.Q.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-134

Demande de chenil – 2647 Route 122

Attendu que M. François Gosselin Girouard, demande un permis pour un projet de chenil et faire l'élevage de chiens de type Labrador CKC argent et le Labrador blanc;

Attendu que la municipalité a pris connaissances du dossier de M. Gosselin Girouard;

Attendu que la municipalité a au cours des derniers mois, fait des recherches sur ce qui se passe ailleurs et prévoit former un comité afin d'élaborer un règlement concernant la garde et l'élevage des chiens;

Attendu que le règlement de zonage de la municipalité dispositions relatives aux fermes d'agrément article 14.25 interdit l'élevages de chiens et de chats;

Par conséquent il est résolu par le conseil de refuser la demande de M. François Gosselin Girouard puisque la réglementation actuelle ne le permet pas.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-135

Autorisation de signature – Effets bancaires

Sur proposition de Madame Diane Kirouac

QUE M. Alain St-Pierre maire, M. Dominique Poulin conseiller,
Mme Suzanne Crête Directrice générale / Secrétaire

trésorière, Mme Sandra Marcotte, Secrétaire-réceptionniste, agiront à compter de la date de la présente résolution, au titre de représentants de la municipalité Saint-Albert et exerceront les pouvoirs de gestion suivants :

Émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;

Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité de Saint-Albert ;

Demander l'ouverture par la banque de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité de Saint-Albert;

Signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité de Saint-Albert ;

À l'égard des emprunts de cette dernière et des garanties qu'elle pourra consentir;

Pourront aussi, au nom de la municipalité de Saint-Albert, faire, signer, et exécuter tout document nécessaire pour donner plein effet au règlement relatif aux emprunts et aux garanties de la municipalité Saint-Albert.

Que toujours 2 signatures soient requises aux effets bancaires, à savoir un élu et une fonctionnaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-136

Virée de chemins – Rue Tardif et 1^{ère} Avenue

Attendu que la municipalité a réalisé des travaux d'infrastructure dans le nouveau développement domiciliaire au printemps 2018;

Attendu que pour égoutter le nouveau développement, il a été nécessaire de creuser un fossé pour l'égouttement des nouveaux terrains;

Attendu que la réalisation du fossé a rendu la rue Tardif et 1^{ère} Avenue rue sans issue;

Attendu que pour permettre la circulation des véhicules de services la municipalité se doit d'aménager une aire de virage au bout de chaque rue;

Attendu que la construction des aires de virage sera au frais de la municipalité;

Attendu qu'à la fin de cette entente la municipalité s'engage à remettre lesdits terrains dans l'état actuel avant travaux;

Attendu que pour ce faire la municipalité doit prendre entente avec Monsieur Michel Ducharme ainsi que Ferme Landrynoise Inc.;

Par conséquent il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau, conseiller,

D'autoriser le maire Monsieur Alain St-Pierre et la directrice-générale et secrétaire-trésorière Madame Suzanne Crête à signer lesdites ententes pour les aires de virage avec Monsieur Michel Ducharme et Ferme Landrynoise Inc. et ses représentants.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-137

Dépôt des états financiers 2017

Proposé par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller

Que les états financiers pour l'année 2017 de la municipalité soient déposés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-139

Nomination d'un répondant en matière d'accommodement en vertu de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes*

ATTENDU l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2018, de nouvelles dispositions à la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* (L.R.Q., c. R-26.2.01) (ci-après appelée « *Loi sur la neutralité religieuse* »);

ATTENDU QUE ces modifications font en sorte que les municipalités sont désormais soumises à cette Loi;

ATTENDU QUE, dans ce contexte, la Municipalité de Saint-Albert doit nommer, en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la neutralité religieuse*, un répondant en matière d'accommodement au sein de son personnel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Diane Kirouac, il est résolu par le Conseil de la Municipalité de Saint-Albert :

QUE la directrice-générale et secrétaire-trésorière soit désignée répondante en matière d'accommodement en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la neutralité religieuse*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-140

Partenaires 12-18

Attendu que M. Gilles Cayer, directeur général de Partenaires 12-18 a rencontré le conseil municipal le 29 janvier 2018;

Attendu que suite à cette rencontre, la municipalité s'est engagé à remettre une contribution de 2.55\$ per capita pour l'année 2018 à Partenaires 12-18;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller de verser un montant de 3079.12\$ et ce, pour une période de 9 mois soit du 1^{er} avril au 31 décembre 2018.

2018-141

Demande d'autorisation de traverse de chemin public par un sentier de motoneige – ARDAD Drummondville

Attendu que le Club de motoneige ARDAD Drummondville a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande d'autorisation de passages sur le chemin public suivant :

- Rang 10 (passage) ;

Proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte de renouveler l'entente d'autorisation de traverse de chemins avec le Club de motoneiges ARDAD Drummondville pour la saison hivernale 2017-2018.

Que ces demandes sont renouvelables à chaque année.

Que comme par les années passées la signalisation sur les sentiers est aux frais des clubs de motoneiges.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-141

Proposition d'élaboration d'un devis, documents d'appels d'offres et surveillance – réfection de voirie – Rue Poisson et Route de l'Église

La Municipalité de St-Albert a demandé un appel d'offre pour les services professionnels en ingénierie nécessaire à la préparation du devis, des documents d'appels d'offres ainsi que la surveillance pour des travaux de réfection de voirie sur la rue Poisson et la Route de l'Église.

Attendu que lors de l'ouverture des propositions, aujourd'hui le 27 août, la seule firme invitée a déposé ses documents avant la date limite, soit : Les services EXP Inc.

Attendu que l'offre de services déposé est au coût de 19 200\$ plus taxes.

Il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Bibeau
Que l'offre de service de EXP Inc. soit accordée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2018-142

Levée de la séance ordinaire du 27 août 2018

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la séance ordinaire du 27 août 2018 soit levée à 20h34.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête,
Directrice-générale/
Secrétaire-trésorière